



Buchelay

DÉPARTEMENT DES YVELINES • RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BUCHELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

N° 65 / 2025

**CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE
LOCATIONS DE COPIEURS MULTIFONCTIONS
POUR LA PÉRIODE 2025-2028**

Nature de l'acte : 1.4
Commande publique / contrats

Nous, Stéphane TREMBLAY, Maire de la Commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-21, L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n° 4/II/2023 du 10 février 2023, portant délégation du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

Considérant que le contrat de maintenance et de location de photocopieurs multifonctions et imprimantes souscrit en 2022 arrive à échéance le 31 août 2025,

Considérant la nécessité de renouveler l'intégralité du parc de photocopieurs multifonctions et imprimantes des services municipaux et de répondre, notamment, à de nouveaux besoins et spécificités techniques,

Considérant le développement des services municipaux et le besoin de machines additionnelles dans les écoles et à la Médiathèque Odette Dubarry,

Considérant l'étude de l'état du parc de photocopieurs multifonctions et imprimantes réalisée préalablement à la souscription d'un nouveau contrat pour la période 2025 - 2028,

Considérant que la société Sharp Business Systems France, dont le siège social est installé 244 route de Seysses CS 53646 31106 Toulouse cedex 1, propose pour la location et la maintenance de 17 photocopieurs et/ou imprimantes pendant 3 ans (de 2025 à 2028) les conditions suivantes :

- loyer annuel pour la totalité des photocopieurs et/ou imprimantes : 8.702,00 € HT soit 10.442,40 € TTC
- coût unitaire des copies correspondant aux frais de maintenance :
 - copie en noir et blanc : 0,0028 € HT soit 0,0034 € TTC
 - copie couleur : 0,0235 € HT soit 0,282 € TTC

DÉCIDONS

ARTICLE 1^{er} : De souscrire, pour la période 2025/2028, un contrat de location et de

1, RUE GABRIEL PÉRI • 78200 BUCHELAY

TÉL. : 01 30 98 10 78 • EMAIL : CONTACT@BUCHELAY.FR • SITE : BUCHELAY.FR

maintenance de 17 photocopieurs multifonctions et imprimantes auprès de la société Sharp Business Systems France, sise 244 route de Seysses CS 53646 31106 Toulouse cedex 1,

ARTICLE 2 : de préciser que les principales modalités de ce contrat sont les suivantes :

- loyer annuel pour la totalité des photocopieurs et/ou imprimantes : 8.702,00 € HT soit 10.442,40 € TTC
- coût unitaire des copies correspondant aux frais de maintenance :
 - copie en noir et blanc : 0,0028 € HT soit 0,0034 € TTC
 - copie couleur : 0,0235 € HT soit 0,282 € TTC

ARTICLE 3 : de rappeler que le contrat, conclu pour une durée de 36 (trente-six) mois, prendra effet à la la mise en services des 17 photocopieurs multifonctions et imprimantes,

ARTICLE 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise :

- en Préfecture des Yvelines,
- à Monsieur le Trésorier de Mantes la Jolie,

Buchelay, le 26/08/2025.

Publication électronique sur le site internet communal

Rendu exécutoire – Loi du 2 mars 1982
Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

Mr Stéphane TREMBLAY,
Maire

Signé électroniquement par : Le maire
Date de signature : 27/08/2025
Qualité : Le maire et président du CCAS

